Des morts pour rien

Jura, juin 1944, des gardiens de GMR de Lyon étaient exécutés

Extraits

Les faits

Le 7 juin 1944, un groupe de 10 gardiens de la paix appartenant au GMR « Perrache », caserné au fort de la Vitriolerie, à Lyon, recevait l'ordre du commandement régional des GMR d'assurer la protection d'un convoi d'essence à destination de Chalon-sur-Saône. Ils étaient commandés par un brigadier. Partis à 7 h, ils arrivaient à Chalon à 13 heures, après avoir été renforcés à Macon par quatre gardiens du GMR monté « Rhodanien » de Lyon, à bord d'un second camion. Cette nouvelle escorte avait été ordonnée par le chef des forces de maintien de l'ordre afin de convoyer, au retour, des munitions jusqu'à Bourg (Ain) pour le compte de la Milice.

Un des camions étant tombé en panne à Branges, les fonctionnaires passaient la nuit à Louhans où le véhicule avait été remorqué. Le lendemain, trois fonctionnaires restaient le temps de la réparation. Le convoi, composé d'un camion et d'une camionnette pour les munitions, repartait avec le brigadier et 11 gardiens. Vers 11 h, entre Saint-Amour et Bourg, [sur la route reliant Nantey à Florentia[5]] ils étaient interceptés par des « dissidents » qui les désarmaient et s'emparaient des munitions. Ils ne s'étaient pas défendus. Emmenés dans la montagne, ils étaient ramenés vers la route, semble-t-il pour les libérer. Après 2 heures de marche, vers 23 h, à proximité de Florentia, ils étaient alors abattus[6]. Seuls deux d'entre-eux, blessés, Chalon et Mazoyer, étaient récupérés par le maire et des habitants avant d'être conduits à l'hôpital de Lons-le-Saunier. Les corps des 10 tués étaient enterrés au cimetière de Nantey[7].

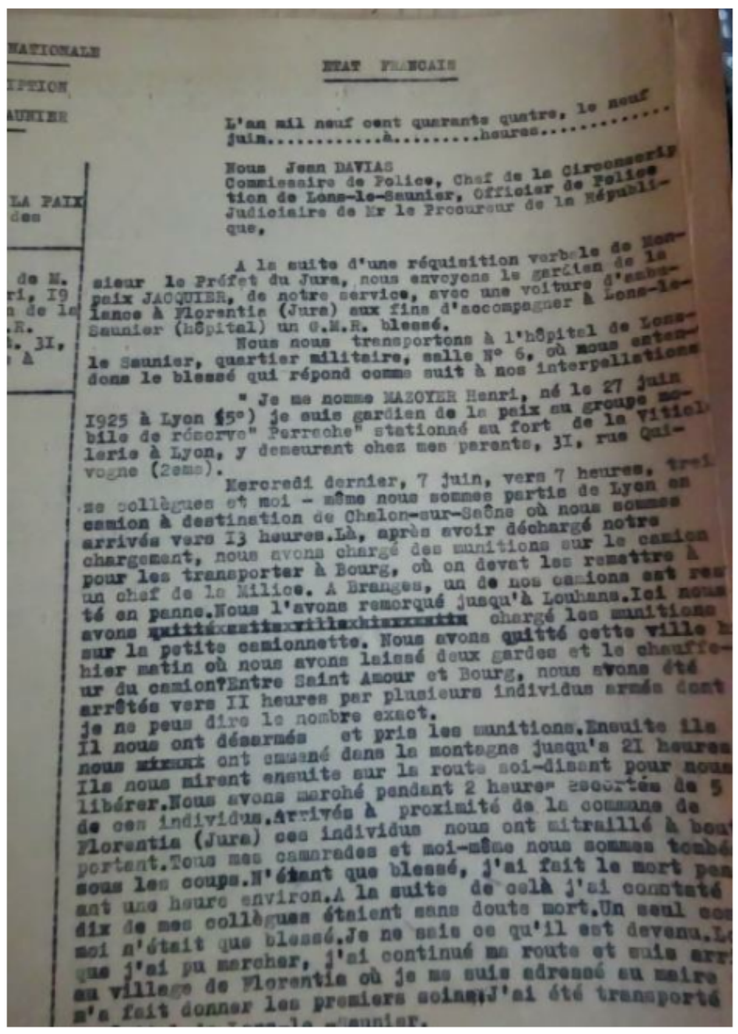

ETAT FRANCAIS

L'an mil neuf cent quarante quatre, le neuf juin.....à.....heures.....

Nous Jean DAVIAS
Commissaire de Police, Chef de la Circonscription de Lons-le-Saunier, Officier de Police Judiciaire de Mr le Procureur de la République,

A la suite d'une réquisition verbale de Monsieur le Préfet du Jura, nous envoyons le gardien de la paix JACQUIER, de notre service, avec une voiture d'ambulance à Florentia (Jure) aux fins d'accompagner à Lons-le-Saunier (hôpital) un G.M.R. blessé.

Nous nous transportons à l'hôpital de Lons-le Saunier, quartier militaire, salle N° 6, où nous entendons le blessé qui répond comme suit à nos interpellations

" Je me nomme MAZOYER Henri, né le 27 juin 1925 à Lyon (5e) je suis gardien de la paix au groupe mobile de réserve" Perrache" stationné au fort de la Vitriolerie à Lyon, y demeurant chez mes parents, 31, rue Quivogne (2ème).

Mercredi dernier, 7 juin, vers 7 heures, trois de mes collègues et moi - même nous sommes partis de Lyon en camion à destination de Chalon-sur-Saône où nous sommes arrivés vers 13 heures. Là, après avoir déchargé notre chargement, nous avons chargé des munitions sur le camion pour les transporter à Bourg, où on devait les remettre à un chef de la Milice. A Branges, un de nos camions est resté en panne. Nous l'avons remorqué jusqu'à Louhans. Ici nous avons quitté notre ville hier matin où nous avons laissé deux gardes et le chauffeur du camion? Entre Saint Amour et Bourg, nous avons été arrêtés vers 11 heures par plusieurs individus armés dont je ne peux dire le nombre exact.

Ils nous ont désarmés et pris les munitions. Ensuite ils nous ont emmené dans la montagne jusqu'a 21 heures. Ils nous mirent ensuite sur la route soi-disant pour nous libérer. Nous avons marché pendant 2 heures escortés de 5 de ces individus. Arrivés à proximité de la commune de Florentia (Jura) ces individus nous ont mitraillé à bout portant. Tous mes camarades et moi-même nous sommes tombés sous les coups. N'étant que blessé, j'ai fait le mort pendant une heure environ. A la suite de cela j'ai constaté dix de mes collègues étaient sans doute mort. Un seul de moi n'était que blessé. Je ne sais ce qu'il est devenu. Lorsque j'ai pu marcher, j'ai continué ma route et suis arrivé au village de Florentia où je me suis adressé au maire qui a fait donner les premiers soins. J'ai été transporté

Le préfet du Jura ordonnait une enquête confiée au commissaire de police de Lons-le-Saunier, Jean Davias. Ce dernier dépêchait, le 9 juin au matin, le gardien de la paix Jacquier afin de ramener le gardien Mazoyer pour l'hospitaliser au quartier militaire de l'hôpital de Lons. Celui-ci précisait qu'il avait fait le mort. Un de ses collègues blessé avait disparu [Chalon]. Il s'était traîné jusqu'à Florentia où le maire lui avait prodigué les premiers soins.

Dans son rapport du 29 juillet 1944[8], le commandant Missioux, chef du GMR « Rhodanien », apportait des éléments complémentaires. [Il est à noter que cet officier, gaulliste, visé et

---

[3] Val d'Épy, nouvelle commune regroupant cinq villages dont Val-d'Épy, la Balme-d'Épy, Nantey, Coligny et Florentia.

[4] Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (ex SGAP)

[5] Cf. carte supra

[6] Témoignage de Mazoyer entendu par le commissaire Davias le 9 juin 1944, ADRML

[7] Rapport de l'officier de paix Henri Bournazel, chef par intérim du GMR « Perrache » du 29 juin.

[8] Rapport concernant Guillet, ADRML

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004, Siret : 524.660.289.00017
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
shplyon@yahoo.fr - http://www.slhp-raa.fr
https://twitter.com/PoliceHistoire https://www.facebook.com/PoliceHistoire

surveillé par la Milice, a été le premier commandant régional des CRS fin 1944 – début 1945[9]] Les individus qui ont abattu les policiers étaient cinq Russes. Le chef de « bande » avait crié avant d'ouvrir le feu sur les prisonniers, en colonne par un «Vous êtes des GMR, donc des traîtres, vous méritez le châtiment des traîtres ».

Les victimes

Aimé ACHARD, né le 23 juin 1924 à Villieu (Ain), gardien de la paix, caserne de la Vitriolerie à Lyon, GMR « Perrache ».

André BAY, né le 20 décembre 1924 à Le-Puy, gardien de la paix, caserne de la Vitriolerie à Lyon, GMR « Rhodanien ».

Roger DELORME, né le 11 mai 1923 à Caluire, gardien de la paix, caserne de la Vitriolerie à Lyon, GMR « Perrache ».

Louis DONQUE, gardien de la paix, caserne de la Vitriolerie à Lyon. GMR « Perrache ».

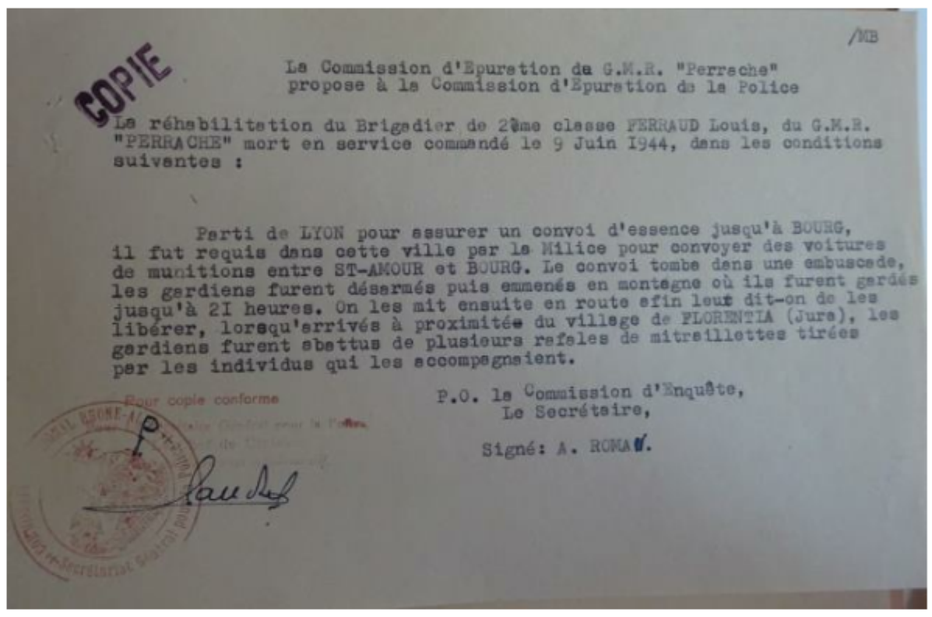
COPIE

/MB

Le Commission d'Epuration du G.M.R. "Perrache"
propose à la Commission d'Epuration de la Police

La réhabilitation du Brigadier de 2ème classe FERRAUD Louis, du G.M.R. "PERRACHE" mort en service commandé le 9 Juin 1944, dans les conditions suivantes :

Parti de LYON pour assurer un convoi d'essence jusqu'à BOURG, il fut requis dans cette ville par la Milice pour convoyer des voitures de munitions entre ST-AMOUR et BOURG. Le convoi tombe dans une embuscade, les gardiens furent désarmés puis emmenés en montagne où ils furent gardés jusqu'à 2I heures. On les mit ensuite en route afin leur dit-on de les libérer, lorsqu'arrivés à proximitée du village de FLORENTIA (Jura), les gardiens furent abattus de plusieurs refales de mitraillettes tirées per les individus qui les accompagnaient.

Pour copie conforme

P.O. la Commission d'Enquête,
Le Secrétaire,

Signé: A. ROMAN.

Louis, Marius FÉRAUD, brigadier des gardiens de la paix, caserne de la Vitriolerie à Lyon GMR « Perrache »[10]. Né le 14 février 1913 à Lyon. Époux de Knittel Henriette, Marie, reconnue veuve civile de guerre, un enfant. Engagé volontaire, le 10 avril 1931 à Alger, au 5e régiment de chasseurs d'Afrique. Maréchal des logis, mobilisé le 6 septembre 1939, prisonnier à Verneuil le 17 juin, évadé le 25 août, démobilisé le 31 mars 1941. Entré dans la Police régionale d'État (PRE) de Lyon comme gardien stagiaire, le 1er juillet 1941. Affecté, en juillet 1942, au GMR « Rhodanien » à Saint-Fons, commandé par le commandant Missioux. Nommé brigadier, le 1er juin 1943. Mis en congé sans solde le 11 janvier 1944 et rétrogradé le 16 février 1944. La mesure du 13 janvier prévoyait un internement de 6 mois, ramené à deux mois, le 1er février. - Le 27 décembre 1943, il aurait fait preuve de négligence et de manque d'autorité, alors que des vols étaient commis par des personnels dans le train SIPEG[11] en gare de Vaise. - Il était muté sur ordre du commandant régional André au GMR « Terreaux », puis au GMR « Perrache » commandé par le capitaine Bournazel[12]. Il était réintégré dans son grade le 1er mai 1944.

Jacques GUILLET, gardien de la paix au GMR « Rhodanien »[13]. Né le 3 septembre 1917 à Lyon. Époux de Fernande Picard (remariée Jaboulin). Un fils Gérard, Robert. Gardien stagiaire le 21 janvier 1943, élevé à la 3e cl. le 21 janvier 1944.

Jules MILCEUT ou MILCENT, né le 9 février 1911 à Dancelles (Sarthe), gardien de la paix au GMR « Rhodanien », caserne de la Vitriolerie.

---

[9] SLHP, Michel Salager, *Policier sous Vichy, obéir ou résister ?*
[10] ADRML SGAMI 7303
[11] Service interministériel de protection contre les événements de guerre (secours)
[12] Rapport au général commandant les GMR du commandant du GMR Perrache du 29 juin 1944.
[13] ADRML SGAMI 7634

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004, Siret : 524.660.289.00017
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
shplyon@yahoo.fr - http://www.slhp-raa.fr
https://twitter.com/PoliceHistoire https://www.facebook.com/PoliceHistoire

Marcel MORRAGLIA, gardien de la paix, caserne de la Vitriolerie à Lyon, GMR « Perrache ».

René PUTINIER, né le 14 mai 1924 à Miribel, gardien de la paix, caserne de la Vitriolerie à Lyon, GMR « Perrache ».

Roger, Henri, Victor de RAEDT, gardien de la paix de 2e cl, caserne de la Vitriolerie à Lyon, GMR « Rhodanien », né le 2 mars 1916 décédé le 9 juin (une déclaration au 18)[14]. Époux de Szewczyk Hélène, originaire de Lille, un enfant. Gardien stagiaire le 11 août 1942.

Blessés

Alfred CHALON, né le 27 juin 1923, gardien de la paix au GMR « Perrache », caserne de la Vitriolerie, blessé à la tête.

Henri MAZOYER, né le 27 juin 1925 à Lyon 5e, gardien de la paix au GMR « Perrache », à la Vitriolerie[15]. Époux de Marie-Jeanne Pelissier[16]. Deux filles, Michèle et Geneviève. Recruté, le 20 janvier 1944, comme gardien stagiaire de GMR.

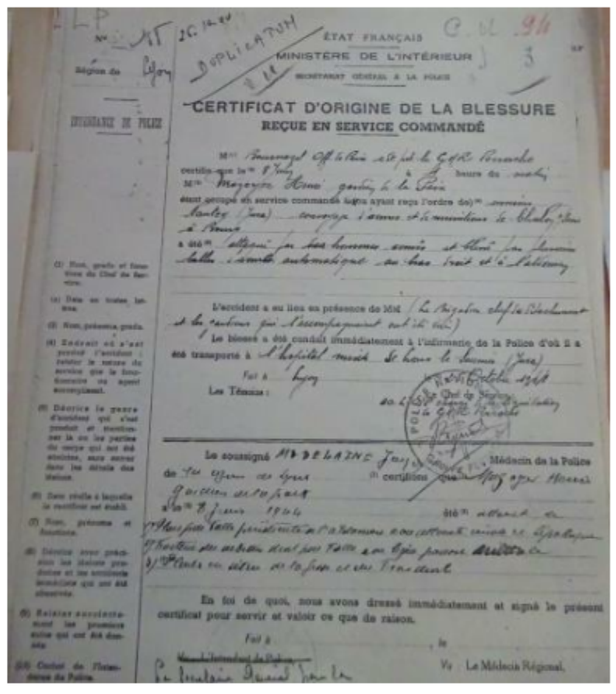
ETAT FRANÇAIS
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
CERTIFICAT D'ORIGINE DE LA BLESSURE
REÇUE EN SERVICE COMMANDÉ

Le 1er octobre 1944, muté au CU de Lyon il était titularisé le 20 janvier 1945. Sa carrière le conduira au corps urbain de Versailles, au service régional des sports. Brigadier-chef, en 1964, il rejoint, le 1er septembre 1972, l'ENSP où il prendra sa retraite comme officier de paix principal, le 5 septembre 1977. Il est décédé 10 février 2019.

Sa blessure du 9 juin 1944 avait entraîné une ATI (congé de convalescence jusqu'au 2 novembre 1944) : Blessure à l'abdomen, fracture du cubitus droit, plaies par balle en séton du bras droit et de la fesse droite. Une des balles l'avait traversé de part en part, provoquant une atteinte rénale et hépatique qui s'était aggravée au cours des années. Selon sa fille, Geneviève Lefebvre-Mazoyer, il parlait peu. Il avait eu la vie sauve grâce à des villageois qui avaient vu son orteil bouger, il était couvert de sang ; ils l'avaient transporté dans une brouette.

À l'époque des faits, il y a eu des interrogations sur le sort d'un treizième GMR, **Yvon BUREAU**, gardien de la paix au GMR « Perrache ». Les effectifs de la mission étaient de 15, dont 12 pour le convoi à destination de Bourg. Ce qui élimine Bureau de la liste des morts et des blessés. Il fut porté disparu par le commandement des GMR. Au vu des rapports, il semble qu'il y ait eu des flottements, des manques de précisions dans l'organisation des effectifs. Par ailleurs, tous les dossiers des fonctionnaires n'ont pas été conservés aux ADRML, en particulier pour les policiers qui n'avaient été fonction que quelques mois et qui ne pouvaient prétendre à aucune pension de retraite.

---

[14] ADRML SGAMI 7851
[15] ADRML SGAMI 1721W7940
[16] Commis de la PN

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004, Siret : 524.660.289.00017
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
shplyon@yahoo.fr - http://www.slhp-raa.fr
https://twitter.com/PoliceHistoire https://www.facebook.com/PoliceHistoire

Qui étaient les exécuteurs ?

La région avait été particulièrement touchée par les opérations *Korporal* et *Frühling* déclenchées par les Allemands contre les maquis de l'Ain et du Haut-Jura. Elles avaient succédé aux opérations combinées dans lesquelles avaient été engagés fin 1943, notamment, des GMR, jugés peu efficaces. Le 16 avril 1944, le maire de la Balme-d'Épy, Auguste Bonnet, pris en otage lors de l'encerclement du village par les troupes d'occupation, avait été fusillé à Nantey[17]. Le 28 juin 1944, le groupe *SOE Libre Jura*, quittera le village de Mérona pour Nantey. La vengeance et la haine devaient régner. Pour autant, fallait-il se comporter comme les nazis.

Un groupe d'un maquis FTP international ? Un groupe FTP dissident comme le groupe Lamouille en Haute-Savoie qui avait capturé une vingtaine de policiers et les avait exécutés[18] ; le groupe avait été finalement reconnu par les FTP. Les FFI ne partageaient pas les méthodes expéditives des FTP.

Comment les véhicules étaient-ils tombés dans une embuscade ? Leur destination a-t-elle fait l'objet d'un signalement aux maquis au départ de Louhans ? Certainement, dans ces jours qui suivirent le débarquement du 6 juin, les maquis surveillaient tous les déplacements. Un convoi de type militaire ne pouvait passer inaperçu ; son cheminement suivi au fur et à mesure de sa progression. La région n'était pas sure. L'escorte était importante. L'interception s'était déroulée sans effusion de sang ; ce qui révèle la motivation des Gmr. Les « maquisards » avaient réussi leur coup, récupéré les deux véhicules, les armes des policiers et les munitions transportées.

Pourquoi, alors, abattre les Gmr prisonniers et désarmés, contrairement aux lois de la guerre ? Un crime sans aucune justification et un cas non isolé dans ces périodes.

On sait que les Russes ou les Slaves pratiquaient aussi les méthodes communes à l'Est. Les chercheurs, historiens ou érudits de la région, que nous avons contactés, n'avaient pas eu connaissance de cette exécution collective. Toutefois, le 1er bataillon du capitaine *Grillon*, Paul Cribeillet, comptait dans ses rangs, le détachement du lieutenant Lamkine et du sous-lieutenant Tchernov, tué lors du combat du « Moulin à vent », le 15 juin 1944. Ce détachement était composé d'une majorité de Russes.[19]

Selon certains témoignages, il régnait dans la région une atmosphère de terreur à cause de groupes incontrôlés. Mme Nicole Vuillard, originaire de la « petite montagne » qui a quitté la région et pris de la distance, évoque des « maquis noirs »[20]. Toutefois, elle a peine à croire que dans les rangs des maquis, il y ait eu des éléments susceptibles d'avoir commis des actions aussi déshonorantes que celles décrites dans une coupure de presse. Dans son courrier, elle nous écrivait : « En ce qui concerne les GMR assassinés, je suis contente de découvrir qu'on s'intéresse encore à leur sort car, quels qu'aient été leurs choix, ils ne méritaient pas d'être fusillés sans jugement, d'autant plus qu'ils étaient désarmés. Et il faut tenir compte du fait que la France a eu la malchance d'avoir des autorités politiques et religieuses qui se sont accommodées de l'occupation, entraînant ainsi malheureusement bien des Français dans cette voie. »

---

[17] https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article240984

[18] Michel Salager, *Policier sous Vichy, Obéir ou Résister ?*

[19] https://www.maquisdelain.org/personnage-paul-cribeillet-20.html

[20] Elle avait répondu à notre appel à témoins passé sur notre compte Twitter @PoliceHistoire

...des morts pour rien

Edmond Thévenet, cultivateur, adhérent de la Légion des combattants, était membre du S.O.L., mais ne quitta jamais sa ferme de Monfleur, dans le bas-Jura, presque à la limite de l'Ain, sur la route de Saint-Julien-sur-Suran à Simandre-sur-Suran.

A la Libération, des « maquis » tuèrent Edmond Thévenet *et exterminèrent les témoins, assassinant :* Thévenet Henri *père de plusieurs enfants, qui n'avait jamais appartenu à une organisation politique ; le beau-frère d'Edmond Thévenet,* Antoine Chevalon *et* la femme de ce dernier.

Carnage précédé des tortures habituelles ; avant la fusillade les victimes furent contraintes à creuser leur fosse commune.

Les orphelins furent recueillis par e tante qui eut également le bras assé par une balle. La grand-mère est morte de chagrin. La maison fut pillée, le bétail enlevé.

Dans la même « zone d'opération », un bûcheron fut descendu, sans le moindre prétexte, parce qu'il se trouvait là, au passage d'un car de « justiciers ».

Sept G.M.R. furent également abattus en septembre 1944 à Florencia (canton de Saint-Julien-sur-Suran).

Tout le monde dans la région connaît ces choses : assassinats, vols, pillages, profanation ignoble de l'église de Saint-Julien, etc...

Naturellement, nulle enquête n'a été faite.

On a su simplement qu'un des tueurs qui opérèrent ici a été depuis condamné aux travaux forcés par la cour d'assises de Mulhouse. ...Oh ! pas pour le massacre de Monfleur, mais pour avoir assassiné son père en Alsace.

Rapport sur Ain-Jura

Cet événement dramatique fut en effet relaté très brièvement dans un encart de presse « *des morts pour rien* » paru à la Libération. Il porte essentiellement sur des assassinats perpétrés dans la ferme du lieu-dit « la Foule » à Barésia, hameau de Montfleur. Un crime qui peut être considéré comme crapuleux car si les victimes avaient des sympathies pour le régime du maréchal Pétain, liées à de très profondes convictions religieuses, le bâtiment a été pillé, biens mobiliers et cheptel. Il est fait aussi mention de meurtres, vols, pillages, profanation d'église dans la région de Saint-Julien. L'exécution des Gmr (7) à Florencia (canton de Saint-Julien-sur-Suran) fait partie du triste tableau ; mais, le journaliste la situe en septembre. Aucune enquête n'a été diligentée sur ces faits dans le tumulte de cette période. Et, le journaliste de conclure qu'un des « tueurs » fut malgré tout condamné aux travaux forcés par la cour d'assises de Mulhouse, non pas pour le massacre de Montfleur, mais pour l'assassinat de son propre père en Alsace. Cette brève synthèse a le mérite de brosser un tableau de l'atmosphère de terreur qui régnait pendant cette période troublée, à cause de quelques groupes incontrôlés (et incontrôlables).

La présence de Slaves, possibles transfuges de l'armée de Vlassov était connue dans ce secteur. Ils avaient même été accusés de viols de femmes d'Izernore. Si ces déserteurs étaient entrés dans la clandestinité et avaient pu rejoindre des maquis, pour lesquels ils constituèrent un renfort, ce n'était certainement pas par idéal, mais par intérêt personnel pour assurer leur survie. Pour cette raison leur présence ne paraît guère revendiquée par les chefs de maquis.

Oubliés, sans mémoire

Plusieurs des veuves, mères de famille, obtenaient des secours du Comité national d'aide aux victimes du devoir. Mais les aides ne furent jamais versées. Les policiers étaient morts dans des circonstances non prévues. Les demandes de reconnaissance, « mort pour la France » restèrent sans réponse[21].

[21] Féraud figure sur une liste de policiers résistants ou patriotes.

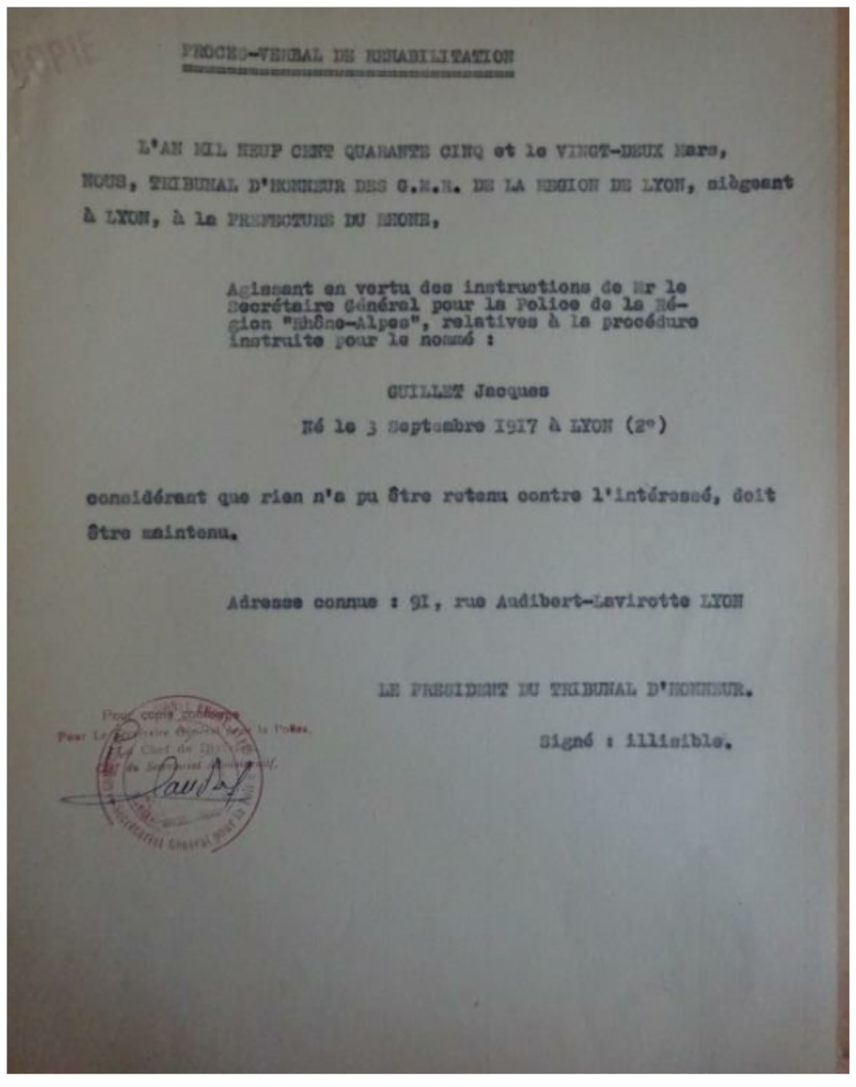

PROCES-VERBAL DE REHABILITATION

L'AN MIL NEUF CENT QUARANTE CINQ et le VINGT-DEUX Mars,
NOUS, TRIBUNAL D'HONNEUR DES G.M.R. DE LA REGION DE LYON, siègeant à LYON, à la PREFECTURE DU RHONE,

Agissant en vertu des instructions de Mr le Secrétaire Général pour la Police de la Région "Rhône-Alpes", relatives à la procédure instruite pour le nommé :

GUILLET Jacques

Né le 3 Septembre 1917 à LYON (2e)

considérant que rien n'a pu être retenu contre l'intéressé, doit être maintenu.

Adresse connue : 91, rue Audibert-Lavirotte LYON

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL D'HONNEUR.

Signé : illisible.

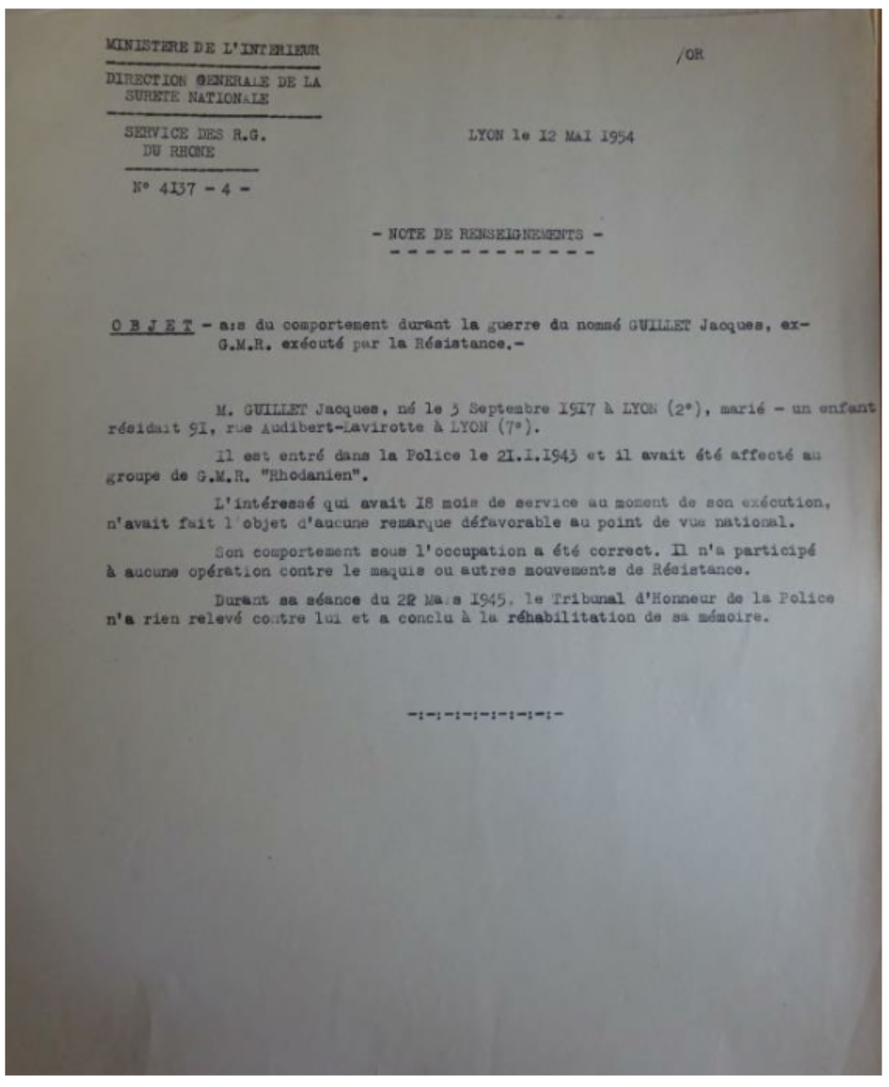

MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE
SERVICE DES R.G. DU RHONE
N° 4137 - 4 -

/OR

LYON le 12 Mai 1954

- NOTE DE RENSEIGNEMENTS -

OBJET - a:s du comportement durant la guerre du nommé GUILLET Jacques, ex-G.M.R. exécuté par la Résistance.-

M. GUILLET Jacques, né le 3 Septembre 1917 à LYON (2e), marié - un enfant résidait 91, rue Audibert-Lavirotte à LYON (7e).

Il est entré dans la Police le 21.1.1943 et il avait été affecté au groupe de G.M.R. "Rhodanien".

L'intéressé qui avait 18 mois de service au moment de son exécution, n'avait fait l'objet d'aucune remarque défavorable au point de vue national.

Son comportement sous l'occupation a été correct. Il n'a participé à aucune opération contre le maquis ou autres mouvements de Résistance.

Durant sa séance du 22 Mars 1945, le Tribunal d'Honneur de la Police n'a rien relevé contre lui et a conclu à la réhabilitation de sa mémoire.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Tous ces policiers été réhabilités par les commissions d'épuration, dont celles de chaque GMR, les tribunaux d'honneur ou les commissions de réforme. Pour certains de ces policiers, il a même été précisé qu'ils n'avaient participé à aucun combat contre la Résistance.

À cette époque trouble et instable, il n'y avait guère de judiciarisation des morts violentes dont les causes paraissaient suspectes. Si une information était ouverte, rarement l'instruction aboutissait

Leurs noms ne figurent pas sur le monument aux morts des policiers de l'agglomération lyonnaise au cimetière de Loyasse, ni sur aucun autre monument. Aucune stèle sur le lieu de l'exécution.

Il était légitime de lever le voile sur ce drame collectif et de redonner une mémoire à ces hommes.

Lyon, le 18 mars 2022
Michel Salager

Société Lyonnaise d'Histoire de la Police, association déclarée 2004, Siret : 524.660.289.00017
ISSN 2494-2502 (en ligne) 2494-436X (imprimé)
shplyon@yahoo.fr - http://www.slhp-raa.fr
https://twitter.com/PoliceHistoire https://www.facebook.com/PoliceHistoire